

Soutien de Gérard d'Aboville



En attente d'un accord avec la Société Publique Locale d'exploitation portuaire de la Manche, les vieux gréements ont rejoint leur point d'attache dans le centre du port.

BARFLEUR

Depuis qu'une lettre a été adressée par la Société Publique Locale d'exploitation portuaire de la Manche (SPL) aux propriétaires de vieux gréements du port, les sommant de rejoindre leur poste de mouillage au milieu du port alors qu'un usage établi leur permettait d'accoster le long du quai Henri Chardon, la situation évolue.

Les propriétaires de vieux gréements, comme les membres de l'association Barfleur Voile et Tradition, attendent une concertation.

D'ores et déjà, ils ont pu défendre leur point de vue auprès de la SPL : *"Nous payons notre place dans le port, et nous accostons le long du quai, pour animer la vie du port. On ne voit pas pourquoi la SPL nous imposerait en plus une taxe journalière"*, disent-ils. Gérard d'Aboville, président de l'association nationale du Patrimoine maritime et fluvial, leur apporte son soutien. En concertation avec le ministère de la Culture et l'association des élus du littoral, il soutient toutes les actions en vue de regrouper ce

type de bateaux. *"J'espère que la SPL aura la sagesse de renoncer à sa demande"*, écrit-il en conclusion de sa lettre adressée aux propriétaires de vieux gréements. *"C'est pour nous un élément important que nous mettrons en avant"*, soulignent les membres des associations des vieux gréements du Val de Saire et de Barfleur Voile et Tradition. *"Il faut faire de la place pour tous, a répondu M. Lemeignen, directeur de la SPL, on doit trouver un accord"*. Celui-ci est en cours de discussion.